



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le mardi 23 juillet 2024

Les décisions de la commission permanente de juillet du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

SOLIDARITÉ

Prévention : le Département renouvelle son conventionnement avec les 6 centres de santé sexuelle

Le Conseil départemental a pour mission d'organiser les activités de promotion de la santé sexuelle. Pour l'année 2024, 1,16 M€ sera consacré à cette action déléguée aux 6 centres de santé sexuelle du département, situés à Briey, Lunéville, Mont-Saint-Martin, Nancy, Pont-à-Mousson, Toul. L'assemblée départementale a acté un financement en hausse et des priorités renouvelées pour les trois prochaines années.

Au rang n°1 des priorités définies par le Département, on retrouve la prévention des comportements violents basés sur le sexe, le genre ou l'orientation sexuelle. Suivent la prévention des grossesses non planifiées ; l'amélioration de l'accompagnement des personnes dans leurs projets ; l'amélioration de l'accès à l'éducation et aux soins pour les personnes en situation de vulnérabilité notamment ; la prévention des maladies sexuellement transmissibles ; la lutte contre les actes sexistes et violences durant le suivi gynécologique et obstétrical, ainsi que l'égalité femmes-hommes face à la charge contraceptive.

Les centres de santé sexuelle sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention gratuits. Leurs actions ont été ciblées prioritairement par le Département vers les personnes mineures ou jeunes majeures, les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance et les publics plus vulnérables.

Ils assurent différentes activités réglementaires telles que les consultations médicales liées à la contraception et la maîtrise de la fécondité, les entretiens préalables aux interruptions volontaires de grossesse (IVG) et les actions individuelles et collectives de prévention portant sur la sexualité et l'éducation familiale, mais également des activités priorisées par le Département en lien avec sa politique de prévention maternelle et infantile telles que la réalisation d'IVG médicamenteuse et des actes de vaccination (papillomavirus, hépatite B) et de dépistage et traitement d'infections sexuellement transmissibles.

INSERTION

Une mission départementale au service des plus éloignés de l'emploi comme des jeunes

L'insertion par l'activité économique a pour cœur de mission, une mission sociale qui permet aux personnes éloignées de l'emploi et présentant des difficultés sociales d'être accompagnés dans leur parcours vers une insertion durable. La Meurthe-et-Moselle compte 79 structures et 4 000 salariés

dont 1 600 allocataires du RSA. Le Département a voté plus de 1,2 M€ de crédits à 40 de ces structures, pour développer leurs activités de chantiers d'insertion et renforcer leurs accompagnements en direction de ces publics fragiles.

Cela permet de développer et poursuivre les actions des ateliers et chantiers d'insertion comme par exemple : ceux de maintenance et réparation locative, de lutte contre le gaspillage alimentaire, collecte de déchets, restaurant, garage solidaire, maintenance d'ordinateurs sur le Grand Nancy ; espaces verts et ressourcerie en Val de Lorraine ; métiers du tourisme, valorisation du textile, maraîchage dans le Lunévillois ; de produits locaux et espaces verts en Terres de Lorraine ; de mobilité solidaire et épicerie sociale à Briey ; ou encore de régie de quartier et mobilité solidaire à Longwy.

La commission permanente a également confirmé le soutien de la collectivité aux missions locales pour leur action en direction des jeunes allocataires du RSA et de leurs conjoints. 1 102 jeunes sont concernés en Meurthe-et-Moselle. 8 000 propositions d'emplois et de formations leur ont été formulés. Globalement, cela permet à 1 jeune sur 2 de « sortir du dispositif ».

A noter enfin que 50 000 € financent le fonds territorial insertion qui permet de soutenir des initiatives de collectivités et la participation des usagers. Il s'agit notamment d'agir sur la reprise de confiance en soi et la rupture de l'isolement social, en abordant des thématiques variées telles que l'appui psychologique et le développement du mieux-être, l'image de soi, etc.

PASS JEUNES 54

L'aide à la pratique sportive et aux loisirs reconduite pour 3 ans

20 000 jeunes de 6 à 16 ans peuvent bénéficier d'une aide à la pratique d'une activité sportive, culturelle ou de loisirs. 5 500 jeunes se sont saisis de ce dispositif « made in 54 » en 2023/2024. C'est à 88 % pour une pratique sportive. 615 associations locales participent à cette action. La commission permanente a décidé de reconduire cette action pour trois années supplémentaires, selon les mêmes critères.

Sur le plan pratique, les familles concernées reçoivent un courrier de notification de la CAF ou de la MSA ce qui permet ensuite aux familles de bénéficier automatiquement de l'aide attribuée (50 €, 70 € ou 100 € selon le quotient familial) en déduction des dépenses d'inscription.

Lancé en 2019, le Pass Jeunes 54 est une initiative du Département, conduite en partenariat avec la CAF 54, la MSA Lorraine et l'Etat. Il s'agit d'une aide complémentaire au Pass'sport, aide forfaitaire de l'Etat attribuée sur critères uniquement pour l'inscription à une activité sportive.

APPUI AUX TERRITOIRES

Plus de 630 000 euros pour accompagner les projets locaux

Solidaire des territoires, le Conseil départemental poursuit son appui aux projets des associations, des communes et des communautés de communes dans leur diversité. La commission permanente a ainsi validé des aides financières notamment pour la création d'une unité mobile « aller vers » dans le territoire de Briey, les rénovations thermique de la salle multi-activités de Choley-Ménillot et de la salle paroissiale de Pierre-la-Treiche, la rénovation de l'éclairage public à Ecrouves et à Chambley, le soutien au développement des bibliothèques du territoire de Mad et Moselle, la création d'un tiers-lieux à Eulmont et le soutien à la parentalité dans le Lunévillois.

LES DÉCISIONS EN BREF

ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT : Le Département promeut l'éducation à l'environnement en développant ses propres actions, à travers la Cité des paysages notamment, mais également en

soutenant les initiatives des associations et des collectivités. Après appel à projets, 44 initiatives ont été retenues pour l'année 2024/2025 et bénéficieront de l'appui du Département. Cela représente un total de 2 145 animations dont 650 à destination du grand public, le reste étant réservé aux scolaires. Les sujets sont très variés, de la sensibilisation de jeunes des quartiers à la Forêt de Haye en passant par des sorties nature, du jardinage, la valorisation des espaces naturels sensibles de Meurthe-et-Moselle.

ENGAGEMENT CITOYEN DES COLLÉGIENS : L'assemblée départementale des collégiens va devenir la Tribune des collégiennes et des collégiens. Un changement de patronyme, choisi par les élèves, qui traduit la volonté de favoriser l'engagement citoyen de ces jeunes. Cette instance organisera des rencontres territoriales et départementales afin de permettre aux élèves d'agir sur les politiques publiques départementales.

AGRICULTURE : Le Département maintient son appui à la profession agricole. La charte de partenariat cible une dizaine de champs d'activité autour de plusieurs axes dont la santé animale, la promotion des produits locaux, la veille sanitaire, l'insertion ou encore la préservation de l'environnement. Plus de 350 000 € sont affectés à ce soutien et ses 13 organisations bénéficiaires au premier rang desquelles la Chambre départementale d'agriculture.

JEUNES MIGRANTS : Le Département apporte son soutien à l'association Un toit pour les migrants, dont l'action de ses 400 adhérents et bénévoles représente un appui essentiel pour la centaine de jeunes et les personnes accompagnées, demandeurs d'asile ou étrangers en cours de régularisation.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : Face à leur hausse, le Département se mobilise pour protéger les enfants et les victimes. C'est le sens de son soutien à l'association France Victimes 54 qui a reçu plus de 4600 d'entre elles en 2023. Parmi les actions soutenues, une première subvention destinée à l'intervention du chien d'assistance judiciaire Saxo pour accompagner les victimes et plus particulièrement les enfants victimes.

SANTÉ MENTALE : Les problématiques de santé psychique sont un frein essentiel au retour à l'emploi ou la formation. Pour offrir un parcours d'insertion adapté à ces personnes, le Département mobilise 78 000 € pour permettre à l'association Espoir 54 d'accompagner plus spécifiquement 200 personnes ayant des besoins en matière de santé psychique.

[Le savez-vous ?](#)

L'estampe sera à l'honneur à travers soixante œuvres représentant les paysages de Meurthe-et-Moselle à l'automne 2024. Nancy et le département détiennent une des plus grandes traditions européennes de la gravure. Ils s'appellent Hallez, Vahl, Libard, Cournbault, Jacquemin, Colin, Lallevee, Marage, Malchiodi, Lami... Ils ont gravé dans le cuivre les territoires du 54.

Parrainez un arbre au Château de Lunéville ! Une initiative de l'association Lunéville Château des Lumières. 160 parrains ont déjà opté pour un soutien. 24 arbres d'alignement ont d'ores et déjà été plantés.

Faut-il brûler les Musées ? Les archives départementales ont prêté au Musée des Beaux-Arts de Nancy 20 documents originaux afin d'enrichir l'exposition visible jusqu'au 30 mai 2025. Ce sont des catalogues, des inventaires édités entre 1793 et 1795 ainsi qu'une demande de restitution d'œuvres provenant d'Autriche, d'Italie et des Pays-Bas en date de 1816.

Des Montgolfières à la Cité des paysages à Sion. En partenariat avec la fédération française d'aérostation, 40 jeunes français et allemands seront accueillis sur la colline de Sion du 27 juillet au 4 août. Ils seront notamment présents à la Nuit des Etoiles du 3 août.